L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MATIN, 7 FÉVRIER 1872. 46ème Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 7 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir 3ème colonne.

Par Louis Stern & Bro., dans leur salle d'encan—Vente importante et à crédit, de 1,000 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy, en No 67 de la rue des Magasins—Quincaillerie et comptoirs.

Par Modiano, Mantin & Co, en No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et épicerie.

Par Christian et Paul—Continuation de la vente à encan, pour dames, à l'encoignure des rues Ursulines et Bourbon.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 119 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui Mercredi :

ACADÉMIE.—The Latest Edition of Kenilworth.

ST. CHARLES.—Beauty and the Beast.

VARIÉTÉS.—A midi et le soir, Enoch Arden.

CIRQUE DAN RICE.—Place Tivoli—A midi et le soir.

La comédie du Gouverneur.

Nous ne voyons pas encore très clair dans la comédie qu'a jouée le gouverneur en envoyant à la Législature le message tamponyant dont nous avons donné hier, et qui a été accueilli par des exclamations d'indignation ou d'ironie, de tout côté de ses compatriotes habitués. Campbell, Hunsacker, McMillan et Harris. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

Le gouverneur a beau nier sa toute puissante influence auprès de son parti, il ne convaincra personne à ce sujet. On sait que ses déclarations officielles sont souvent accompagnées de mots d'ordre tout différents aux meneurs du parti. M. Warmoth ne se prive pas, on le sait, d'agir ainsi. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

Le gouvernement a beau nier sa toute puissante influence auprès de son parti, il ne convaincra personne à ce sujet. On sait que ses déclarations officielles sont souvent accompagnées de mots d'ordre tout différents aux meneurs du parti. M. Warmoth ne se prive pas, on le sait, d'agir ainsi. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

Le gouvernement a beau nier sa toute puissante influence auprès de son parti, il ne convaincra personne à ce sujet. On sait que ses déclarations officielles sont souvent accompagnées de mots d'ordre tout différents aux meneurs du parti. M. Warmoth ne se prive pas, on le sait, d'agir ainsi. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

Le gouverneur a beau nier sa toute puissante influence auprès de son parti, il ne convaincra personne à ce sujet. On sait que ses déclarations officielles sont souvent accompagnées de mots d'ordre tout différents aux meneurs du parti. M. Warmoth ne se prive pas, on le sait, d'agir ainsi. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

Le gouverneur a beau nier sa toute puissante influence auprès de son parti, il ne convaincra personne à ce sujet. On sait que ses déclarations officielles sont souvent accompagnées de mots d'ordre tout différents aux meneurs du parti. M. Warmoth ne se prive pas, on le sait, d'agir ainsi. Le gouverneur a-t-il voulu faire un coup d'état qui eût du retentissement au Nord? A-t-il voulu donner au comité la preuve qu'il ne pouvait pas dicter à la Législature ce qu'elle avait à faire? A-t-il voulu se débarrasser de ses amis et de ses adversaires tout à la fois? Voilà ce que nous ne savons pas exactement. Mais, comme nous n'avons pas cru à la sincérité de M. Warmoth, nous ne sommes pas disposés à accepter ses excuses, si vives qu'elles soient, pour des faits accomplis.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Jeudi, 15 février.—Bénéfice de M. Calabrési, première représentation de : *La Juive*, grand-opéra, d'Halévy, avec Mmes Lavielli et Durand; MM. Delabranche, Coulon, Jourdan et Selve.

Demain, jeudi, *Martha*.

COMUS ET SA TROUPE AUX VARIÉTÉS.—Nous avons reçu avec les compliments de Comus une carte qui nous annonce que le Dieu de la gaieté et des joyeux et brillante compagnons donneront cette année leur grand festival du Mardi-Gras au Théâtre des Variétés. Nous n'en savons pas davantage sur les surprises qui sont ménagées aux invités, car nous ne sommes pas dans le secret des Dieux. En remerciant Comus de ses aimables attentions à l'égard de l'*Abeille*, nous le prions de ne pas oublier de nous envoyer l'itinéraire de sa procession, afin que nous puissions le communiquer à nos lecteurs et à nos lectrices.

☞ Quand après quelques jours de chaleur un froid subit survient, cette brusque transition de température détermine invariablement des maux de gorge accompagnés de toux violente. L'emploi immédiat du BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace guérit promptement ces affections si douloureuses et qu'il importe, pour prévenir de plus graves accidents, de combattre sans perte de temps.

Le Comité Congressionel.

Le gouverneur Warmoth a de nouveau été interrogé hier. Le colonel Sheridan était, comme la veille, assis à son côté.

Le témoin a donné des explications sur la session du Sénat, les vacances, etc. Lors de l'élection de Pinchback, il reconnaît avoir été dans l'ancienne du Sénat et avoir persuadé à Lewis de voter pour son candidat. Le docteur Southworth qui est très persuasif a aussi employé son influence sur Lewis. Lorsque Lewis a changé son vote, le gouverneur reconnaît que cela a eu lieu après qu'il lui eut parlé. Il nie avoir employé aucun moyen illégitime.

Au sujet de la session extraordinaire de la Chambre, le gouverneur dit qu'il voulait réunir la Chambre pour qu'elle agit; il envoya la proclamation aux *différents journaux* pour qu'elle parût dans un extra, mais il ignore si un extra a paru. Il n'autorisait pas appeler cette session si tel ou tel amis n'avaient pas été arrêtés. Il dit qu'on a offert des places à la Douane à des législateurs afin de les isoler de leurs collègues. Son but était de faire exclure de la Chambre ceux qui avaient fait les affaires. Le témoin parle de nouveau de la convention d'août, de la Douane et du Président; il dit que si Grant avait destitué les officiers fédéraux, il n'y eût pas eu de troubles. Il croit que le but des démocrates était de rompre le parti républicain.

Le témoin reconnaît avoir envoyé un messager, le colonel Jack Wharton, à Oyska, au sénateur Thomas, avec une lettre. Il l'invitait à venir à la session pour compléter un quorum, et lui promettait, pour l'engager, le passage des réformes demandées.

M. Speer—Etes-vous convenu avec M. Thomas de rappeler ces lois.

R—Oui. Les bills n'ont pas encore été rappelés, ils ne sont pas parvenus.

M. Speer—Croyez-vous que vous soyez sous un rappel de ces lois?

Le témoin étudie la question, qui est répétée : il dit alors qu'il n'a rien à faire en cela, qu'il ne peut répondre que pour lui, non pour les membres de l'Assemblée.

Le témoin réclame des dispositions en faveur de certaines réformes.

Le témoin nie avoir employé son influence sur les membres de la Législature; il nie avoir acquis des actions dans les corporations créées autrement que par achat. Il laissé le bill de la Banque devenir loi, parce que le "lobby" était très fort, et qu'il ne pouvait empêcher le passage de la loi par d'aussi nombreux votes.

Il reconnaît avoir laissé plusieurs autres bills devenir lois sans signature et ne donne aucune raison, sinon que la loi autorise cette façon d'agir.

Le témoin répète ses assertions sur la dette de l'Etat, qu'il regarde n'être que de 20 millions. Il a refusé de signer le bill des subsides à cause de la limitation de la dette. Il a néanmoins signé un bill allouant $100,000 pour drainage à la paroisse de Sypher, mais en laissant aux Cours le soin de décider sur la question de constitutionnalité. Il ne peut pas se rappeler avoir violé son serment en signant ce bill.

Le témoin est interrogé sur le bill des impressions. Il y a eu trente-six journaux républicains dans l'Etat; ils n'ont pas tous eu les impressions; il n'a jamais donné la publication de lois à des journaux démocrates. Les impressions ne sont pas données aux journaux ayant la plus grande circulation, mais aux journaux républicains.

Au sujet de la réclamation Weil, le témoin soutient que l'auditeur et M. Gaines ont payé les $100,000. Il n'a rien eu à voir là-dedans. La somme a été payée contre son consentement et sans sa connivence. Il a mis son veto au bill qui autorisait Weil à poursuivre l'Etat. La seule différence entre lui et M. Gaines d'une part et M. Graham de l'autre, c'est que ce dernier croyait que les certificats ne devaient pas être convertis en Bons, tandis qu'eux deux le croyaient.

Le témoin dit que la créance de Weil appartenait au sénateur Anderson, quand elle a été liquidée, mais il ignore si le sénateur l'a actuellement à 30 cents au dollar.

Une question ayant été posée au témoin pour savoir quelles étaient les personnes qui s'étaient engagées de faire passer le bill des abattoirs, il répond : M. Weed, du *Times*. M. Pratt et autres. Le témoin ne sait pas au juste le nombre d'actions John Dean avait dans la corporation. Il n'y avait pas lui-même un cent d'intérêt.

Le témoin dit qu'outre la loi qui garantissait les Bons aux Compagnie de Capitanouga pour $12,500 par mille, il approuvé le bill faisant cadeau à la compagnie de chemin de fer mixte et de Bois-de-l'Etat. Le témoin a émis ces Bons bien qu'une partie seulement du chemin soit construite. Il y a rencontré des milles de constructs, le reste sera terminé dans un an.

Le gouverneur a gagné $75,000 en achetant des Levee Sixes lorsqu'il est devenu gouverneur. Il a fait ce bénéfice pour une hausse sur le marché sans aucune influence législative.

Lorsque le bill de conversion fut passé, il dit à plusieurs de ses amis qu'il le signerait; quelques-uns d'eux, y compris des membres de l'Assemblée, lui remirent leurs mandats avant la signature du bill pour les échanger contre des Bons. Le témoin échangea ces mandats et les siens propres avant que le bill fût promulgué. Il en avait pour $17,000. Il n'a eu des plaintes et MM. Sam. Smith & Cie et M. Levy intentèrent des procès au bureau pour le contraindre à leur livrer des Bons.

Dans la conversation qu'il a eue à la Passe Christian avec le juge Walker, du *Times*, il n'a pas été parlé du faire du 16 février. Il a dit que le bill des limites constitutionnelles ont été dépassées.

Une heure étant sonnée, le Sénat passe à l'expédition des affaires portées à l'ordre du jour.

Le projet de loi sur l'enregistrement des électeurs vient en discussion.

M. Millon veut que les élections soient sincères et libres; et que les commissaires d'enregistrement soient choisis avec soin. Tout membre de l'Assemblée générale, à son avis, doit être exclu de ces fonctions.

M. Heckman propose d'amender le projet de loi, en intercalant l'amendement suivant: Qu'aucun employé municipal, fédéral, ou de paroisse, à l'exception des juges de paix, et notaires publics, ne puisse être choisi comme inspecteur de l'enregistrement.

Adopté par 19 voix contre 11.

M. Harris demande que la discussion de cette loi soit remise indéfiniment. Le Sénat n'adopte pas sa proposition.

Après une discussion assez vive sur une question de règlement, le Sénat se constitue en comité général.

Reprise de la séance.

Après une vive discussion sur une question d'ordre, soulevée par M. O'Hara, le Sénat vote la section 9 de la loi d'enregistrement par 19 voix contre 11.

La séance est levée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — La Chambre est appelée à l'ordre à midi—37 membres répondent à l'appel.

Le comité de conférence sur le bill d'allocation fait un rapport favorable et recommande son adoption. Le bill est adopté avec les amendements et renvoyé au Sénat.

M. Kenaday demande l'adoption de la résolution suivante :

Résolu que le comité d'enregistrement est invité à faire une enquête et à prendre un acte pendant la présente session sur les plaintes qui auront été faites à ce sujet, et qu'il soit autorisé à faire rapport avec recommandations.

Cour d'appel à la résolution en cliquant que de merveilles choses requièrent discussion d'attention à une grande gravité.

M. Carleton répond que le temps presse, que la session finit le 1er mars, et qu'on ne devrait rien faire pour précipiter.

M. Worrell appelle le prépignant.

M. Thompson appelle la question préalable.

M. Manning demande la motion et demande l'appel nominal.

Cour d'appel à la résolution en cliquant que de merveilles choses requièrent discussion d'attention à une grande gravité.

M. Carleton répond que le temps presse, que la session finit le 1er mars, et qu'on ne devrait rien faire pour précipiter.

M. Worrell appelle le prépignant.

M. Thompson appelle la question préalable.

M. Manning demande la motion et demande l'appel nominal.

Législature de la Louisiane.

Séance du 6 février 1872.

SÉNAT. — La séance est ouverte à midi. Le lieutenant-gouverneur Pinchback occupe le fauteuil.

Rapport du comité sur le projet de loi à l'effet d'autoriser les paroisses d'Ex Feliciana et Baton Rouge à subventionner le chemin de fer " Baton Rouge and State Line Railroad." Les conclusions du rapport sont en faveur de l'adoption de la loi.

Nomination d'un comité pour faire une enquête sur les affaires du bureau des terres de l'Etat.

Le secrétaire du Sénat annonce le vote de la résolution déclarant forfaites les chartes de la Compagnie du Canal de Barataria et de Lafourche, et de la Compagnie de Navigation de Lafourche et Terrebonne.

M. Twitchell présente une résolution commune (joint resolution) à l'effet de régulariser de ses fonctions le juge M. D. Edmonson, de la paroisse de Sabine, qui, depuis neuf mois, n'a pas occupé son siége.

M. Harris présente une résolution à l'effet de nommer un comité des deux Chambres, conformément à l'art. 1,548 des *Revised Statutes*, et autorisant le dit comité à faire une enquête sur la fuite de plusieurs banques et Compagnies de banques. Adopté.

M. Jeuks demande le consentement unanime du Sénat pour discuter un projet de loi intitulé "Acte pour liquider les dettes de l'Etat envers J. O. Nixon, conformément à son contrat du 25 mars 1868."

M. McMillen parle contre le projet de loi. M. Nixon, dit-il, n'a pas droit à un dollar.

M. Ray dit que la réclamation n'est pas fondée. Le loi a été mise par les deux Chambres. A la session dernière, mais l'auditeur a refusé de payer le montant fixé, se fondant sur le fait que les limites constitutionnelles ont été dépassées.

Une heure étant sonnée, le Sénat passe à l'expédition des affaires portées à l'ordre du jour.

Le projet de loi sur l'enregistrement des électeurs vient en discussion.

M. Millon veut que les élections soient sincères et libres; et que les commissaires d'enregistrement soient choisis avec soin. Tout membre de l'Assemblée générale, à son avis, doit être exclu de ces fonctions.

M. Heckman propose d'amender le projet de loi, en intercalant l'amendement suivant: Qu'aucun employé municipal, fédéral, ou de paroisse, à l'exception des juges de paix, et notaires publics, ne puisse être choisi comme inspecteur de l'enregistrement.

Adopté par 19 voix contre 11.

M. Harris demande que la discussion de cette loi soit remise indéfiniment. Le Sénat n'adopte pas sa proposition.

Après une discussion assez vive sur une question de règlement, le Sénat se constitue en comité général.

Reprise de la séance.

Après une vive discussion sur une question d'ordre, soulevée par M. O'Hara, le Sénat vote la section 9 de la loi d'enregistrement par 19 voix contre 11.

La séance est levée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — La Chambre est appelée à l'ordre à midi—37 membres répondent à l'appel.

Le comité de conférence sur le bill d'allocation fait un rapport favorable et recommande son adoption. Le bill est adopté avec les amendements et renvoyé au Sénat.

M. Kenaday demande l'adoption de la résolution suivante :

Résolu que le comité d'enregistrement est invité à faire une enquête et à prendre un acte pendant la présente session sur les plaintes qui auront été faites à ce sujet, et qu'il soit autorisé à faire rapport avec recommandations.

Cour d'appel à la résolution en cliquant que de merveilles choses requièrent discussion d'attention à une grande gravité.

M. Carleton répond que le temps presse, que la session finit le 1er mars, et qu'on ne devrait rien faire pour précipiter.

M. Worrell appelle le prépignant.

M. Thompson appelle la question préalable.

M. Manning demande la motion et demande l'appel nominal.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à Pétrolia.)

Le discours de la reine d'Angleterre.

L'affaire des réclamations de l'Alabama.

Attaque de M. Disraëli à propos du traité de Washington.

Il tourne en ridicule un paragraphe du discours de la couronne.

Réponse de Gladstone.

Il annonce une vive résistance aux demandes américaines.

Bienveillance mais fermeté.

L'honneur anglais avant tout.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Florence, 6.—Un accident est arrivé, hier soir, au train du chemin de fer du Perugia. Rimini. Cadavres et blessés. Le nombre des morts n'est pas connu.

Le Comité, complétement en désaccord avec le Ministère, a voté pour la Réforme du timbre à 1 sou.

Le rapport est remis en considération aujourd'hui.

La Chambre s'ajourne.

Paris, 6.—Le discours de la reine d'Angleterre a été accueilli avec satisfaction par la presse parisienne.

Le Comité des Quinze a décidé de ne pas faire de rapport sur la question de la dissolution de l'Assemblée.

Le Comité de permanence